



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

# Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2020

Avis d'impôt établi en 2021

AVIS\_IR\_RG

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP COLOMBES  
5 RUE DU BOURNARD  
92700 COLOMBES

## Vos références

Numéro fiscal (C) : 04 71 712 851 064

Référence de l'avis : 21 92 0052682 43

Adresse d'imposition au 01/01/2021 :

12 BD DE VALMY

92700 COLOMBES

Numéro FIP : 921 83 66 0302758789 3 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 06/07/2021

Date de mise en recouvrement : 31/07/2021

Identifiant service : 92013

HACKEL DAMIEN  
12 BD DE VALMY  
92700 COLOMBES

## Vos contacts

**Par messagerie sécurisée**  
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr)

**Par téléphone**  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

**Sur place**  
auprès de votre centre des finances publiques  
(horaires sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr), rubrique « Contact »)

SIP COLOMBES  
SAID ALBERT CAMUS  
5 RUE DU BOURNARD  
92701 COLOMBES CEDEX

## Somme qu'il vous reste à payer

**420,00 €**

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

27 septembre 2021 :	105,00 €
25 octobre 2021 :	105,00 €
25 novembre 2021 :	105,00 €
27 décembre 2021 :	105,00 €

**Compte qui sera débité :** FR76 1451 8292 670X XXXX XXX4 082

Identifiant de la banque : FTNOFRP1XXX

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050020D71G1B851818PAS1A21

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au  
15/09/2021.

**Revenu fiscal de référence :** **30 580**

**Nombre de parts :** **1,00**

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

\* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2021, de vos revenus 2020. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2020.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr).

Déclarant 1 - Nom de naissance : HACKEL



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
D				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	1,00

## IMPOT SUR LE REVENU

## Détail des revenus

Salaires.....	Déclar. 1 37377	Total 33639
Déduction 10% ou frais réels.....	- 3738	
Salaires, pensions, rentes nets.....	33639	

## Revenus perçus par le foyer fiscal

Revenus fonciers nets.....		4584
----------------------------	--	------

Revenu brut global.....		38223
CSG déductible.....		- 218

CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL<sup>10</sup>

Pension alimentaire versée à enfants majeurs <sup>16</sup> .....	Montant déclaré 1800	Montant retenu 1800	
Autres pensions alimentaires <sup>16</sup> .....	4500	5625	
<b>Total des charges déduites<sup>11</sup> .....</b>			- 7425

<b>Revenu imposable.....</b>		<b>30580</b>
------------------------------	--	--------------

Impôt sur les revenus soumis au barème<sup>14</sup>

## IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net.....		3180
---	--	------

## PRELEVEMENTS SOCIAUX

## Détail des revenus

Revenus fonciers nets <sup>45</sup> .....	CSG - CRDS 4584	PREL SOL 4584
BASE IMPOSABLE.....	4584	4584
Taux de l'imposition	9,70%	7,50%
Montant de l'imposition.....	445	344

<b>Total des prélèvements sociaux nets.....</b>		<b>789</b>
---	--	------------

Pour information :

Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine <sup>49</sup> pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2021.....		312
--	--	-----

## CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2020 :

Suite en page suivante &gt;&gt;&gt;

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2023 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

### IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2020 dû <sup>53</sup> :	3180
Retenue à la source prélevée en 2020 par vos verseurs de revenus :	- 2577
Acomptes prélevés en 2020 sur votre compte bancaire :	- 276
<b>Solde d'impôt sur les revenus 2020 :</b>	<b>327</b>

### PRELEVEMENTS SOCIAUX

Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus <sup>53</sup> :	CSG-CRDS	PSOL
Prélèvements sociaux à 17,2% nets :	445	344
Acomptes prélevés en 2020 sur votre compte bancaire :	- 393	- 303
<b>Solde des prélèvements sociaux 2020</b> <sup>53</sup> :	<b>52</b>	<b>41</b>
		<b>93</b>

### TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER

<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>		
Revenu fiscal de référence <sup>25</sup> :		30580

### PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2021, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2022 est de :

Plafond total de 2019.....	<b>Déclar. 1</b>
	15810
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....	3923
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	+ 3973
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4052
Plafond calculé sur les revenus de 2020.....	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2021.....	<b>= 16062</b>

### PRELEVEMENT A LA SOURCE 2021

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401](http://impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401)